



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Paris

Section juridique et consulaire

Horaires d'ouverture du service des visas :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45, sans rdv

Frais d'établissement de visa : 60,00 €
payables en espèces

Délai de traitement : voir ci-dessous

Adresse visiteurs :

28 rue Marbeau
75116 Paris
Métro
Ligne 1, Porte Maillot, sortie n° 5
Ligne 2, Porte Dauphine
info@paris.diplo.de

Situation en octobre 2011

Visa de travail

Les demandeurs doivent se présenter en personne à la section juridique et consulaire de l'ambassade munis des documents suivants :

- 1 formulaire de demande de visa dûment rempli
- 1 photo d'identité récente

ainsi que l'original et deux (2) photocopies des pièces suivantes :

- **passport** en cours de validité
- **titre de séjour français** en cours de validité
- **contrat de travail en allemand ou en anglais**
- justificatif des **qualifications requises (diplôme)**

Dans certains cas, des documents supplémentaires pourront être exigés.

Délai de traitement : 6 à 8 semaines (le visa comprend également un permis de travail)

Les dossiers de demande incomplets (photocopies ou documents originaux manquants) ou envoyés par courrier postal ne pourront être traités.

Clause de non-responsabilité : Toutes les données contenues dans cette note sont fondées sur les informations et expériences dont disposent les missions diplomatiques et consulaires allemandes en France au moment de sa rédaction. Celles-ci déclinent toute responsabilité quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.